

VIGILANCE ET MOBILISATION EN DEFENSE DE LA SECU ET DE LA CP

Les fédérations de cheminots sont très sensibles à ce que l'accès à la santé soit égal pour tous. La sécurité sociale, comme la Caisse de Prévoyance SNCF, sont construites sur le principe de solidarité : chacun cotise selon ses moyens et est soigné selon ses besoins.

C'est ce fondement même qui est remis en cause par les propositions de contre-réforme de l'assurance maladie. Nous ne pouvons rester passifs.

Si la sécurité sociale est en crise, ce n'est pas en supprimant l'accès à des soins, en étranglant financièrement l'hôpital public, en ouvrant ce marché juteux aux assureurs, que l'accès à la santé sera préservé.

Contrairement aux allégations gouvernementales, les dépenses de santé les plus faibles sont avant tout celles des pays qui ont su conserver une sécurité sociale basée sur la solidarité. Quant en France, elles recouvrent 8,9% du Produit Intérieur Brut (PIB), elles atteignent 14% aux USA, 11% en Allemagne. Pourtant, ces deux pays ont ouverts la porte aux assureurs, tout en diminuant les prestations aux citoyens et en fermant l'accès aux soins à des millions de personnes.

Nous ne voulons pas de ce système injuste, inégalitaire et criminel.

Comme cheminots, nous sommes doublement concernés. Parce que tous les PS25 et beaucoup de membres de nos familles sont cotisants au régime général. Parce que la Caisse de Prévoyance, en raison de la diminution des effectifs, est compensée par la sécurité sociale sur la base des taux de remboursements du régime général, nous serons directement touchés par la contre-réforme en cours. Si la contre-réforme passe, la solution qui s'imposera à tous, ce sera l'augmentation vertigineuse des tarifs des mutuelles, voire l'obligation de contracter une assurance privée.

Les fédérations de cheminots se sont rencontrées pour rappeler leur attachement au droit à la santé ainsi que leur volonté de défendre la protection sociale et de mobiliser les cheminots autour de cet acquis social.

Afin de rétablir une sécurité sociale de haut niveau, nous avons des propositions.

En ce qui concerne la sécurité sociale :

- arrêt des subventions publiques au secteur privé ;
- remboursement des dettes patronales et de l'Etat (l'ensemble se chiffre à près de 9 milliards d'euros) ;
- arrêt des réductions de charges sociales aux entreprises ;
- participation de l'ensemble des revenus, notamment spéculatifs, au financement de la sécurité sociale ;
- vers un service public du médicament ;
- la lutte contre le chômage permet de combler le déficit : 100000 emplois supplémentaires, c'est environ un milliard d'euros de plus pour la sécurité sociale ;

Pour la Caisse de Prévoyance :

- pas touche à notre régime particulier ;
- intégration des PS25 à la CP ;
- amélioration des taux de remboursement, notamment du matériel optique et des prothèses ;
- suppression du ticket modérateur pour l'hospitalisation ;
- maintien du salaire et des EVS en cas de maladie, accident ou inaptitude ;

Autant de revendications que les fédérations de cheminots défendent pour faire de la sécurité sociale et de la Caisse de prévoyance des éléments indispensables d'une protection sociale de haut niveau.

Nous appelons les cheminots à être vigilants et à participer aux différentes mobilisations en défense de l'assurance maladie.